

## Journalistes, chroniqueurs et humoristes : fin de campagne sous tension

CNews a suspendu mercredi la journaliste Audrey Pulvar pour avoir signé une pétition féministe contre Marine Le Pen.

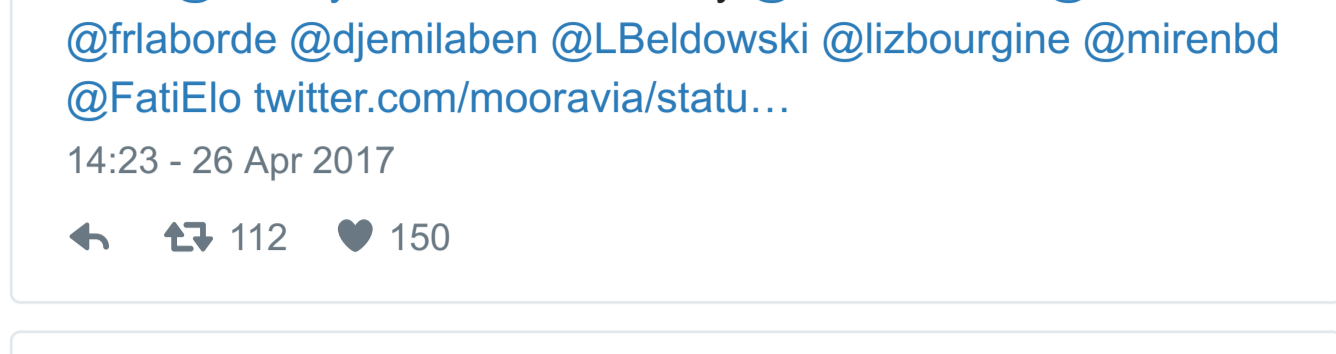
LE MONDE | 27.04.2017 à 19h03 | Par Alexis Delcampère [\(pour vos commentaires\)](#)



La journaliste Audrey Pulvar, lors d'un forum au Havre le 13 septembre 2016. CHARLY TRIBALLEAU / AFP

Les journalistes, chroniqueurs ou humoristes qui exercent dans les médias peuvent-ils faire état de leur opinion personnelle en période de campagne ? En quelques heures, la question a resurgi, mercredi 26 avril, sous différents avatars.

A CNews, la chaîne d'information du groupe Canal+, la journaliste Audrey Pulvar a été suspendue de l'antenne jusqu'au 7 mai, date du second tour de l'élection présidentielle, pour avoir signé une pétition féministe contre la candidate Marine Le Pen. Un geste mentionné sur Twitter par la ministre Laurence Rossignol, initiatrice de la pétition, immédiatement dénoncé sur le même réseau par Florian Philippot, vice-président du Front national, et finalement sanctionné par la direction de la chaîne.



Audrey Pulvar a-t-elle enfreint une règle ? Pas vraiment ; CNews n'avait diffusé, pour cette campagne, aucune recommandation écrite, et les textes qui encadrent la profession de journaliste en France (chartes et convention collective nationale) ne mentionnent pas clairement la notion de « réserve ». En l'occurrence, la chaîne a jugé que le geste d'Audrey Pulvar « pouvait influencer le regard que les téléspectateurs portent sur elle », selon une porte-parole.

**Lire auctsi : Audrey Pulvar suspendue d'antenne pour avoir signé une pétition appelant à voter Macron** ([actualite-medias/actu/2017/04/27/audrey-pulvar-suspendue-d-antenne-pour-avoir-signe-une-petition-feministe-appelant-a-voter-pour-emmanuel-macron\\_3118395\\_3236.html](#))

Elle s'était montrée plus indulgente avec un autre présentateur, Pascal Praud, qui s'était montré pour le moins agressif, dépassant les limites de l'entretien journalistique, face au député Patrick Bloche, soutien du candidat socialiste Benoît Hamon, le 22 mars. « C'est différent, il n'avait pas fait connaître son vote », précise-t-on aujourd'hui chez CNews.

Autre cas survenu mercredi : celui d'un journaliste de la chaîne LCI, Julia Mokhou, qui a fermé son compte Twitter après avoir publié un message prenant position contre Marine Le Pen, sans que l'on sache s'il s'agissait d'une décision individuelle ou d'une réponse à une exigence de la chaîne.

### Chartes ad hoc

La question de l'expression des journalistes sur les réseaux sociaux est un serpent de mer qui interroge les rédactions depuis l'émergence de ces espaces, il y a presque dix ans. La plupart des médias ont émis, à un moment ou un autre, l'intention de rédiger des chartes ad hoc, mais peu l'ont fait, car les questions soulevées sont complexes : jusqu'où l'employeur peut-il aller dans la régulation d'espaces qui ont un caractère privé ? Dévoiler ses opinions ne renforce-t-il pas la transparence et la relation avec le public ?

Un média comme France Télévisions s'est montré formaliste, en rédigeant en 2011 un *Guide des bonnes pratiques* et en incluant dans l'accord collectif signé en 2013 le fait qu'un salarié doit avoir le « souci constant de l'image de sa société ». Au Monde, à l'occasion de cette campagne, des recommandations ont été formulées par la direction du journal. Chez BFM-TV, en revanche, « le besoin ne s'est pas vraiment fait sentir », explique la directrice des rédactions, Céline Pigalle, même si elle explique avoir dû, à deux reprises, pointer des messages « non appropriés ».

La campagne tараude d'autres professions, à l'image des humoristes. Mercredi, la tension est montée à France Inter quand l'un d'eux, Pierre-Emmanuel Barré, s'est dit « censuré » après que Nagui, producteur de l'émission qui l'accueille, a émis des réserves sur une chronique qui revendiquait l'abstention. De son côté, Nicole Faroni est intervenue sur Facebook pour « clarifier » la sienne et expliquer qu'elle voterait pour Emmanuel Macron.

**Lire auctsi : Pierre-Emmanuel Barré quitte France Inter après sa vidéo virale défendant l'abstentionnisme** ([big-broeur/actu/2017/04/27/pierre-emmanuel-barre-quitte-france-inter-aa-vidéo-sur-l-abstentionnisme-devient-virale\\_5118464\\_482883.html](#))

L'épisode rappelle celui des deux comiques Thomas VDB et Mathieu Madénian, déprogrammés de France 2 au mois de mars après avoir proposé une chronique qui revenait sur les affaires qui frappaient François Fillon et Marine Le Pen. Un sujet et un ton qui n'avaient pas été jugés adaptés en début de soirée sur le service public.

**Lire auctsi : Mathieu Madénian et Thomas VDB : une histoire d'humour qui continue** ([televisions-rsdi/actu/2017/03/24/mathieu-madenian-et-thomas-vdb-une-histoire-d-humour-qui-continue\\_5106520\\_5655027.html](#))

Les deux cas témoignent d'un conflit classique entre la liberté artistique d'humoristes et la liberté éditoriale d'un média. Mais ne révèlent-ils pas une forte intériorisation, par ceux-ci, des critiques dont ils peuvent faire l'objet ? Soupçonnés de partialité, pris dans des rapports de force incessants avec des équipes de campagne, objets de maintes critiques sur les réseaux sociaux, les médias ont naturellement tendance à limiter les occasions d'être mis en cause. Au risque de sur-réagir et de basculer dans l'auto-censure ?

### Neutralité

« Tout est utilisé dans cette campagne, grossi, sujet à polémique, c'est navrant », soupire, désabusée, une cadre de télévision. « On ne supporte plus grand-chose, on est tiés à vif sur ces sujets », constate Céline Pigalle. Mercredi encore, une poignée de mains échangée entre la journaliste Ruth Elkrief et un membre de l'équipe Macron – BFM-TV affirme qu'il s'agit du porte-parole Benjamin Griveaux – a été largement commentée.

Obsédante, la question de la neutralité des journalistes affleure en permanence. Une cadre de France Télévisions se rappelle une rencontre récente avec les téléspectateurs à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), où des questions comme « Pour qui votent vos journalistes ? » faisait partie des plus posées.

La question est aussi exploitée politiquement. Elle l'a été, durant la campagne, par des partisans de François Fillon et Jean-Luc Mélenchon notamment : dans cet entre-deux tours, elle est désormais l'apanage d'un Front national vis-à-vis duquel l'approche a complètement changé depuis 2002. Face au candidat Jean-Marie Le Pen, la plupart des médias s'étaient engagés comme une évidence. Les temps ont changé. « Il y a 25 ans, une Anne Sinclair refusait de recevoir Jean-Marie Le Pen ; aujourd'hui, on ne peut pas sembler avoir le moindre dédain envers le FN ou ses électeurs », résume Céline Pigalle.